

WORLD HEALTH
ORGANIZATION
INTERIM COMMISSION

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ
COMMISSION INTÉRIMAIRE

WHO.IC/152

WHO.IC/Mal./11

23 janvier 1948.

CINQUIÈME SESSION

PROGRAMME CONCERNANT LE PALUDISME

Proposition du représentant des Etats-Unis d'Amérique

La Délégation des Etats-Unis est profondément impressionnée par la tâche difficile que suscite à l'Organisation Mondiale de la Santé la situation mondiale actuelle en ce qui concerne le paludisme. D'autre part, elle estime que l'OMS, en s'attaquant à cette maladie, peut y trouver l'occasion d'apporter une contribution importante à la santé, à la stabilité économique et à la paix du monde. Chaque année, des centaines de millions de personnes souffrent de cette maladie débilitante et ce fait, en lui-même, donne au paludisme la première place parmi les problèmes sanitaires mondiaux. Aujourd'hui, l'importance du paludisme se trouve considérablement accrue par la raison même que ce sont les régions agricoles qui sont le plus durement atteintes. Les souffrances directes que provoque le paludisme sont encore multipliées par les famines et la malnutrition qui résulte d'un abaissement de la production alimentaire dans les régions impaludées. En effet, le paludisme représente une cause directe et notable de la pénurie actuelle de denrées alimentaires dans le monde. Or, cette situation persiste, alors que de nouvelles découvertes d'importance majeure sont survenues dans le domaine de la lutte antipaludique. La lutte contre le paludisme a même permis de supprimer complètement la maladie dans de petites régions disséminées. La Délégation des Etats-Unis estime que l'OMS, pendant les premières années, devrait consacrer une partie très considérable de son énergie et de ses ressources à l'application de mesures de ce genre dans des régions plus étendues et, notamment, dans les grandes régions productrices de denrées alimentaires où sévit le paludisme. La Délégation des Etats-Unis serait heureuse de recevoir un exposé indiquant l'avis du Comité d'Experts sur le paludisme en ce qui concerne divers aspects de la lutte à entreprendre. Elle recommande que la Commission Intérimaire adresse, à son Comité d'Experts, un questionnaire spécifiquement consacré à ce sujet, en lui demandant d'examiner ces questions séparément et en consultation avec le Quatrième Congrès International du Paludisme et en priant le Comité de préparer, pour l'information de l'Assemblée Mondiale de la Santé, un rapport sur cette question.

La Délégation des Etats-Unis suggère que les questions ci-après soient expressément posées au Comité d'Experts:

1) Les insecticides d'application récente peuvent-ils constituer une base sûre pour une vaste campagne antipaludique, en donnant lieu d'espérer une réduction significative de la morbidité dans les régions où ils sont employés de façon appropriée;

2) Ces insecticides sont-ils disponibles en quantités suffisantes pour une campagne de grande envergure; sinon, quelles mesures pourrait-on prendre pour assurer un accroissement de leur production ?

3) Quels sont les insecticides préférés et comment peuvent-ils être le mieux employés de façon massive ?

4) Dans quelles régions du monde une attaque massive est-elle la plus nécessaire, du point de vue de l'incidence du paludisme ?

La Délégation des Etats-Unis suggère que la Commission Intérimaire demande en même temps l'avis de la FAO en ce qui concerne l'importance relative des régions agricoles dans les zones paludéennes, notamment celles où la productivité se trouve réduite par le manque de main-d'oeuvre.
